



Le Pacômien



SAINT-PACÔME
CAPITALE
DU ROMAN
POLICIER



Journal Municipal • Volume 21, n° 01 • Février/Mars 2015



MOT de la mairesse

BUDGET 2015

On arrive avec un budget difficile dans un contexte que vous connaissez, un contexte de resserrement des finances publiques.

LA DETTE

Cette année, le remboursement du service de la dette diminue de 12 % : il passe de 648 934 \$ à 570 037 \$. Malgré cette diminution, le poids du service de la dette sur l'ensemble des charges demeure à 27 %. C'est une charge beaucoup trop lourde.

Engagement numéro 1 : revoir, dans la prochaine année, la planification du service de la dette, de manière à rééchélonner nos versements; bref, à se donner plus de marge de manœuvre!

Parallèlement, nous réinvestissons et nous entretenons nos actifs: cette année, des travaux importants auront lieu en voirie, des analyses seront faites au service d'aqueduc afin de corriger nos problèmes de manganèse (et de brassées salées!); il y aura aussi des investissements au belvédère et nous entreprendrons la réalisation du projet de passerelle.

DÉPENSES

Au niveau des dépenses, tout a été passé au peigne fin et nous comprimons partout, partout!!!

L'an passé, on a réduit nos dépenses de fonctionnement de 96 000 \$ (6 %). Cette année, on comprime les dépenses d'un autre 130 000 \$ (8 %)! Bref, notre effort aura été fait, à hauteur de 225 000 \$ sur deux ans!

Il s'agit d'une diminution de dépenses globales de près de 15 % sur deux ans, et ce, malgré des augmentations qui ne relèvent pas de nous et que la Municipalité reçoit, tout comme chacun de nous : Hydro-Québec, téléphonie, etc.

Malgré aussi les factures qui nous proviennent de la MRC qui augmentent d'année en année : cette année, c'est près de 45 000 \$ de plus que nous devons payer en quotes-parts et services rendus : la note passe de 137 000 à 181 000, une augmentation de 32 %.

À LIRE ce mois-ci

Mot de la mairesse	p. 1
Mot de l'agente de développement	p. 3
Chroniques du loisir intermunicipal	p. 4
Passeport Kamouraska activités	p. 5
Chroniques du Focus	p. 6
Programmation course de chiens du kamouraska	p. 6
Le comité de relance de la station plein air	p. 7
Offre de bénévolat camp de jour 2015	p. 8
Bibliothèque Mathilde-Massé	p. 9
Communiqué de presse services kam-aide	p. 9
Offres d'emplois camp de jour 2015	p. 10
Les procès verbaux en bref	p. 11
Notre histoire : le docteur albert royer	p. 12
Hommage à René Bélanger	p. 13
Petit mot du cercle de fermières	p. 14
Création d'un comité environnement	p. 14
Club de compétition côte des chats	p. 15
Urgence municipalité	p. 15
Café jasette	p. 16

Suite ➔

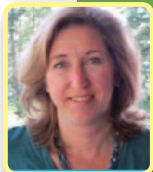
VOTRE conseil municipal



Nathalie Lévesque
Mairesse



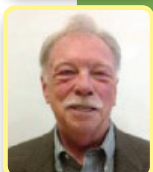
Christian Dionne
Siège 1



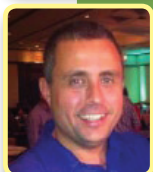
Julie Mercier
Siège 2



Johanne Dubé
Siège 3



Benoît Fraser
Siège 4



Éric Lavoie
Siège 5



Jacques Lavoie
Siège 6

La situation n'est guère mieux aux Régies : la facture de celle des incendies monte de 10 % et nous coûtera 100 537 \$; pour ce qui est des matières résiduelles, avec l'arrivée prochaine du compost, c'est une augmentation de 28 % des dépenses que nous devons absorber, en assumant une facture totale de 112 000 \$.

Malgré finalement les coupures décidées à Québec : l'austérité décrétée par l'actuel gouvernement fera mal à Saint-Pacôme : 22 % de moins en transferts qui fondent à 53 000 \$; 16 % de moins en péréquation qui est diminuée à 18 000 \$!!! Somme toute, c'est 75 000 \$ de moins que nous recevrons de Québec l'an prochain par rapport à cette année!

ÉQUILIBRE À MAINTENIR

Dans un tel contexte, maintenir l'équilibre s'avère un art difficile et nous avons dû prendre des décisions cruelles pour comprimer au maximum les dépenses que nous pouvons contrôler.

Des exemples :

- Salaires gelés en 2015; mais nous respectons les engagements de rattrapage.
- Gestion très serrée du temps supplémentaire.
- L'administration générale nous coûtera 10 % de moins; les procédures internes seront revues de fond en comble!
- En loisirs et culture, coupe de 25 % !
- Une dernière ??? En voirie et transports: secteur très touché! On coupe de 21 % pour ramener nos dépenses de fonctionnement à un niveau comparable à celui des autres municipalités, car cela nous coûte trop cher! Par rapport aux autres municipalités, on ne score pas dans ce domaine...

Par contre, nous prévoyons investir davantage que l'an dernier et significativement dans nos infrastructures pour améliorer le réseau routier dans certains secteurs de la municipalité. Les sommes mises à notre disposition par le programme de la taxe d'accise permettront d'atteindre cet objectif.

LE CENTRE MUNICIPAL

Le Centre municipal nous coûte extrêmement cher! On n'est plus capable de soutenir tout ça!

La location des salles : impossible de garder le statu quo; il faut absolument que les revenus arrivent à payer les charges.

C'est même une question de justice et d'équité entre les citoyens puisqu'à l'heure actuelle, des citoyens qui n'utilisent pas les lieux se font indirectement refiler la facture laissée par les grands utilisateurs. On s'est donné comme objectif d'augmenter nos revenus autonomes de 13 000 \$, entre autres par une révision de la tarification de location des salles et des espaces du deuxième. Un nouveau règlement a été adopté à la séance du conseil du 3 février dernier et la date d'entrée en vigueur de cette nouvelle tarification est le 1^{er} mars 2015.

Nos revenus baissent; nos dépenses, malgré tous nos efforts pour les réduire au maximum, tirent vers le haut... vous vous en doutez, les taxes municipales ont augmenté à Saint-Pacôme pour 2015. Elles ont en fait augmenté de 3,5 %.

Suite ➔

Directeur général :

M. Bernard Déraps, poste 203

Directrice générale adjointe :

M^{me} Manon Lévesque, poste 201

Agente de développement :

M^{me} Yvonne Tremblay, poste 206

Coordonnatrice en loisirs :

M^{me} Roxanne Carboneau, poste 202

Directeur des travaux publics

M. Jean-Pierre Lévesque, poste 204

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h • 13 h à 17 h

Vendredi : 9 h à 12 h

Tél. : **418 852-2356**

Téléc. : **418 852-2977**

Courriel : stpacome@bellnet.ca

BIBLIOTHÈQUE : 418 315-0579

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

3 mars 2015

7 avril 2015

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

vendredi 10 avril 2015 À 20 H

PROCHAINE DATE DE PARUTION

semaine du 19 avril 2015

Ce que ça signifie :

- Pour une maison valant 128 000 \$ c'est une augmentation de 3,9 %; si le propriétaire est branché à l'ensemble des services, et ça représente une hausse de 95.66 \$.
- Pour la même maison de 128 000 \$, sans services d'aqueduc et d'égouts, c'est une augmentation de 3,1%, ou de 50.46 \$.
- En tout, c'est 56 614 \$ de plus que l'année dernière;
- De fait, les taxes nous rapporteront 1 745 697 \$ cette année, par rapport à 1 689 083 \$ l'an dernier.

Croyez-moi, je suis consciente que c'est une grosse augmentation! Mais soyez assurés que tout a été fait pour contenir les dépenses, augmenter les revenus et maintenir en état nos infrastructures municipales.

Je vous le répète : je m'engage à tout mettre en œuvre pour revoir l'étalement de notre dette; pour que celle-ci cesse de nous étrangler; pour que, malgré le poids de nos responsabilités, nous recommencions à respirer et à développer notre belle communauté.

LOCAL DES JEUNES – FOCUS

Je veux me faire rassurante malgré tout ce qu'on a pu entendre sur le sujet. Les adolescents de Saint-Pacôme ne seront pas laissés en reste malgré la coupure salariale des deux animatrices. Les élus ont fait le choix de prioriser la ressource en loisir pour la prochaine année ce qui inclut évidemment la clientèle adolescente. Nous avons demandé à Roxanne Carboneau, ressource en loisirs à Saint-Pacôme de prendre en charge ce dossier et de le mener à bon port. Ce sera donc elle qui coordonnera le dossier et qui s'assurera du bon fonctionnement pour la suite. C'est bien évidemment une priorité pour nous les élus de s'occuper de nos adolescents. Le Club Optimiste s'est montré généreux et participera à la hauteur de 2000 \$ pour l'embauche d'une ressource. Un comité de jeunes a aussi été créé. Nous vous tiendrons au courant des développements. Si vous avez le goût de vous impliquer, contactez Roxanne Carboneau au bureau de la municipalité.

DÉPART DE NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le départ de notre directeur général est prévu pour le 27 février prochain. Je le remercie de l'énergie déployée malgré son court passage parmi nous. Je lui souhaite la meilleure des chances pour la suite. Tu seras toujours le bienvenu à Saint-Pacôme.

Nous sommes présentement en processus d'embauche et nous souhaitons vraiment pouvoir assurer une transition des dossiers avant le départ de M. Déraps.

Espérant que vous aimerez votre nouveau Pacômien! Vos commentaires constructifs et suggestions sont toujours les bienvenus.

Nathalie



Pour suivre la municipalité [cliquer ici](#)



MOT de l'agente de développement

C'est déjà la mi-février, et vous êtes en train de lire la version renouvelée de votre Pacômien. Désormais imprimé à 300 copies, le journal municipal sera distribué dans 10 différents points de chute à Saint-Pacôme qui sont : l'épicerie Royer, la Boucherie Gaston Dubé, la Quincaillerie R. Pelletier, la Caisse populaire, la bibliothèque Mathilde-Massé, les résidences Lys D'Argent, la Croisée des chemins et du Vieux moulin, au H.L.M. ainsi qu'au bureau municipal. Celles et ceux qui le désirent peuvent également le recevoir en format électronique en me contactant à develop-stpacome@bellnet.ca et je leur ferai suivre par courriel dès sa publication.

Depuis presque un an, par mon travail d'agente de développement, je viens en appui au comité de relance de la Station plein air, notamment au niveau des sous-comités du financement, des communications et des activités. Jusqu'à maintenant, le « Grand sapin » et « Remonte ta Station » ont connu un vif succès autant au niveau financier qu'au niveau de la participation individuelle ou corporative. La volonté de la population régionale est bien présente afin de voir la Station en fonction à la saison hivernale 2015-2016. Merci à celles et ceux qui s'impliquent de près ou de loin à cette relance.

Les Cafés-jasette de janvier et février ont permis de belles rencontres et de beaux moments d'échanges. Ceux à venir d'ici le mois de juin sont tout autant prometteurs. Il est impressionnant de constater que les sujets qui peuvent être abordés dans le cadre de ces avant-midi sont à l'infini et vont chercher un nouveau public à chaque fois!

J'ai également le plaisir de vous informer que le 26 février prochain aura lieu une journée spéciale à la bibliothèque municipale Mathilde-Massé. Ouverte du 9h à 20h, je serai présente en continu sur les lieux afin de faire un dernier blitz pour la vente de livres usagés au profit de la bibliothèque. Profitez-en également pour devenir membre, emprunter ou renouveler vos livres. Est-ce que vous saviez qu'il est également possible d'emprunter tout à fait gratuitement des livres numériques? C'est très facile avec votre numéro de membre et votre NIP vous pouvez avoir accès à plus de 1 000 titres numériques déjà disponibles. De plus, d'ici mars 2016, le Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent entend bonifier son offre avec l'achat de 5 000 titres supplémentaires. N'hésitez pas à venir vous informer le 26 février prochain.

L'automne dernier, le Pacte rural a confirmé sa participation financière afin de procéder à la mise en valeur du « Belvédère de la Croix ». Délaisée depuis quelques années, la municipalité de Saint-Pacôme a décidé de donner le coup d'envoi cette année à un nouveau projet. Allant au-delà de l'idée de départ, il se fera en partie avec la collaboration de Rivière-Ouelle. Depuis le début de l'année, je travaille avec l'agente de développement de cette municipalité afin de mettre en place un produit novateur pour nos communautés respectives. Plus de détails dans la parution d'avril du Pacômien!



Pour me suivre [cliquez ici](#)

Gionne



CHRONIQUES du loisir intermunicipal

Wow, ma première chronique de l'année 2015 dans le Pacômien, mais par quoi commencer? Peut-être par vous faire un petit topo sur les aventures du loisir intermunicipal. La municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant s'est retirée de l'entente à la fin de l'année 2014. Rivière-Ouelle a acceptée se joindre à ce merveilleux projet. Ce sont donc les municipalités de Saint-Pacôme, Mont-Carmel et Rivière-Ouelle qui ont signé le protocole d'entente pour l'année 2015.

FÊTE DE NOËL

La fête de Noël des enfants avait lieu le dimanche 14 décembre dernier. Ce fut une belle réussite et plus de 40 enfants ont reçu des petits cadeaux. Le comité organisateur, formé de Sandra Lévesque, Johanne Dubé, Carol-Ann Maheux, Marijo Couturier Dubé et de sa fille Clara Miville-Dubé souhaite remercier tous les bénévoles qui ont fait un succès de cette activité.



ACTIVITÉS À SAINT-PACÔME

- Depuis la mi-janvier, Cathy Lemieux vous offre des cours de Zumba au gymnase de l'école de la Pruchière. Ces cours sont offerts les jeudis soirs de 19h à 20h. Le coût par séance est de 10 \$. Les cours seront offerts jusqu'à la fin mai. Pour information : **418 856-6773**
- Des cours de Karaté Kempo Busido sont également proposés par Martine Dubé à la salle municipale. Les cours ont lieu les mercredis de 18h30 à 20h, jusqu'au 17 juin. Des tarifs familiaux sont disponibles. Pour information : **418 868-5503**

DÉFI SANTÉ 5/30

Vous avez jusqu'au 1^{er} mars pour vous inscrire en ligne, sur le site defisante.ca, en famille, en solo ou en équipe. Plusieurs prix à gagner et beaucoup d'outils pour vous motiver à bouger 30 minutes par jour et à manger vos 5 portions de fruits et de légumes.

COURSE DE CHIENS DE TRAÎNEAU

(voir programmation complète p. 6)

Le Club de compétition de la course de chiens de Saint-Gabriel-Lalemant, en collaboration avec la municipalité de Rivière-Ouelle vous invite à sa fin de semaine de course de chiens de traîneaux à la fin du mois de février.

- Le vendredi 27 février : La chorale chœur en hiver, du musical de Saint-Alexandre sera en prestation à l'église de Rivière-Ouelle à 20h. **Spectacle gratuit.**
21h : Tirage des positions de départ
- Samedi 28 février : Courses et souper BBQ
- Dimanche 1^{er} mars : Courses et remise des bourses

PROGRAMMATION DE LA RELÂCHE

Surveillez les sacs à dos de vos enfants pour recevoir la programmation des activités offertes dans le cadre de la semaine de la relâche. Cette programmation sera également disponible sur le site internet de la municipalité et sur la page Facebook du loisir intermunicipal.

PASSEPORT KAMOURASKA

(voir page suivante pour plus de détails)

Roxanne

Roxanne Carbonneau
Coordonnatrice en loisir intermunicipal

HORAIRE TÉLÉPHONIQUE RÉGULIER

Lundi : **418-498-2050 * 115**

Mardi : **418-852-2356 * 202**

Mercredi : **418-856-3829 * 207**

Jeudi / Vendredi : horaire variable

Courriel : rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca



Pour me suivre [cliquez ici](#)

Passeport Kamouraska



Cet hiver, c'est le Kamouraska qu'on visite!
Bougez à travers notre belle région et accumulez des autocollants dans votre Passeport Kamouraska pour courir la chance de gagner un panier rempli de produits régionaux.

Comment ? En participant aux activités admissibles et ce, dans 10 municipalités de la région. Du 21 décembre 2014 au 21 mars 2015, plusieurs activités pour toute la famille vous attendent au Kamouraska. N'attendez plus pour vous procurer un passeport au bureau de votre municipalité ou lors des activités.

Date	Activité	Municipalité	Lieu	Tarif
5 janvier 13 h à 14 h et 15 h 30 à 16 h 30	Patin, patinons, patinez	La Pocatière	Centre Bombardier 600, 9 ^e Rue	Gratuit
16 janvier 19 h 30	Disco Patin	Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Patinoire extérieure, 635, route 289	Gratuit
24 janvier 19 h	Marche extérieure et feu de joie	Saint-André-de-Kamouraska	Parc de la Madone (accès par la route 132)	Gratuit
25 janvier 10 h à 16 h	Patin-o-thon	Saint-André-de-Kamouraska	Centre de loisirs, 113, rue Principale	Gratuit
23 au 25 janvier 13 h à 17 h	Patinage libre	Saint-Gabriel-Lalemant	Patinoire 20, rue Principale	Gratuit
6 février 18 h à 20 h 30	Patinage aux flambeaux	Saint-Pascal	Anneau de glace	Gratuit
7 février 13 h à 15 h	Passe par Saint-Joseph! (Volley-ball de neige, hockey bottine)	Saint-Joseph	Centre des Loisirs 307, rue des Loisirs	Contribution volontaire
8 février 13 h à 16 h	Journée familiale du Carnaval (Soccer sur neige parents-enfants, hockey et Zumba en plein air)	Saint-Pacôme	Patinoire, 33, rue Caron	5\$ (macaron)
8 février dès 13 h 30	Les défis Loufoques du Coeur-naval	La Pocatière	Site récréatif (près du centre Bombardier, 600, 9 ^e Rue)	Gratuit
13 février 19 h 30	Disco-patin, Saint-Valentin	Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Patinoire extérieure, 635, route 289	Gratuit
14 février 13 h à 22 h	Glissade sur tubes	Sainte-Hélène	Centre des Loisirs, 529A, rue de l'Église nord	Gratuit
15 février 13 h	Journée familiale plaisir d'hiver (Patin, raquette et glissade)	Mont-Carmel	Patinoire 12, rue du Centenaire	Gratuit
15 février 10 h à 16 h	Journée plein air au Lac Morin (Pêche blanche, glissade, traîneau, etc.)	Saint-Alexandre-de-Kamouraska	Lac Morin, accessible par le rang Saint-Adolphe ouest	Gratuit
21 février, 9 h à 12 h et 13 h à 16 h	Glissade	Saint-Pascal	420, rue Notre-Dame, derrière l'aréna, Montagne des Soeurs	Gratuit
21 février 19 h	Marche aux flambeaux	Saint-André-de-Kamouraska	Parc de la Madone (accès par la route 132)	Gratuit
28 février 13 h 30 à 15 h 30	Randonnée en raquette aux sentiers d'Ixworth	Saint-Onésime d'Ixworth	95, chemin d'Ixworth	Gratuit
1 ^{er} mars 13 h à 21 h	Anneau de glace	Saint-Pascal	550, avenue Martin, terrain de balle	Gratuit
5 mars 11 h à 16 h	Golf des neiges	Saint-Hélène-de-Kamouraska	Parc Adélard Lapointe 529A, rue de l'Église nord	Gratuit
6 mars 15 h à 16 h 30	Disco glacée et colorée	La Pocatière	Centre Bombardier 600, 9 ^e Rue	Gratuit

-  Récupérez votre passeport à votre bureau municipal à compter du 15 décembre 2014 et rapportez le avant le 31 mars 2015.
-  Pour le calendrier des activités mis à jour visitez le www.cldkamouraska.com
-  Passeports disponibles au bureau de votre municipalité ou lors des activités.

KAMOURASKA
EN FORME



Unité Régionale de Loisir et de Sport
du Bas-Saint-Laurent

Conception : Marjorie Ouellet | Impression : Impression Soleil





CHRONIQUES du Focus (local des jeunes)

Depuis le début de l'année 2015, nous travaillons à restructurer et à redynamiser le Focus. De nouvelles façons de faire vont être mises en place et nous avons très hâte d'entendre les jeunes à ce sujet.

Le vendredi 30 janvier, j'ai convoqué les jeunes de Saint-Pacôme à une soirée de discussion sur l'avenir du Focus. Plus d'une dizaine de jeunes se sont présentés. Nous avons échangé pendant une bonne heure sur l'avenir de notre local. Au terme de ces échanges, cinq jeunes ont manifesté leur intérêt à s'investir dans l'organisation des activités ainsi que dans les activités de financement.

En plus de ces jeunes dévoués, deux membres du Club Optimiste se joindront aux rencontres. Ce comité travaillera sur les activités qui seront offertes au Focus, ainsi que sur le financement de celui-ci. Dans un avenir très rapproché, nous désirons procéder à l'embauche d'une ressource en animation et le comité participera à la sélection. En plus, ils pourront écrire une chronique dans les prochains numéros du Pacômien pour tenir informée la population sur leurs activités.

Pour le moment, le Focus sera ouvert deux vendredis soir par mois. Nous sommes à la recherche de bénévoles adultes (pas nécessaire d'être parent) qui désirent donner quelques heures de leur temps au Focus.

Contactez-moi par Facebook, courriel ou par téléphone.

Bravo aux jeunes qui se sont mobilisés pour faire circuler une pétition afin de garder les services du Focus. Elle a été remise à la dernière séance du conseil municipal, le mardi 3 février, à la mairesse Nathalie Lévesque.

Roxanne

Roxanne Carbonneau
Coordonnatrice en loisir intermunicipal



Course de chiens du Kamouraska



27-28 février et 1er mars 2015

Salle du Tricentenaire

Vendredi 27 février

20h: Chorale «Chœur en hiver» à l'église de Rivière-Ouelle **Gratuit**

21h: Tirage des positions



Samedi 28 février

Compétition extérieure

Départ: 10h30 (6 chiens)

12h00 (8 chiens)

14h00 (illimité)



18h: Souper BBQ 14\$



Suivi d'une soirée dansante avec le groupe: GÉNÉRATION X

Cartes en vente au bureau municipal de Rivière-Ouelle 418 856-3829

Dimanche 1er mars

Compétition extérieure

Départ: 10h30 (6 chiens)

12h00 (8 chiens)

14h00 (illimité)



En collaboration avec



16h: Remise des bourses



DEUX APRÈS-MIDIS PAR SEMAINE, deux façons de jouer!

Le **Scrabble Duplicate** est une façon différente de jouer où les joueurs sont face aux mêmes tirages. Ainsi, à tout moment, chaque joueur dispose des mêmes lettres que les autres et se trouve donc confronté au même problème. Le jeu se veut amical et collectif, c'est-à-dire que seul le pointage du groupe est comptabilisé et non celui de chaque joueur. Particularité : chaque participant doit apporter son jeu de Scrabble. **Tous les lundis, à 13 h 30.**

Le **Scrabble classique** est la façon courante de jouer où, à tour de rôle, chaque joueur pige ses propres lettres et forme un mot qu'il place sur la grille de jeu. Bien que le pointage soit compté pour chacun, le jeu se veut convivial et aucun classement des joueurs n'est effectué. **Tous les mercredis, à 13 h 30.**

Ces deux activités gratuites ont lieu à la bibliothèque Mathilde-Massé.

Bienvenue à tous ceux et celles qui ont envie de jongler avec les lettres!



COMITÉ DE RELANCE DE LA STATION PLEIN AIR; *le travail se poursuit*

Depuis notre dernière communication en décembre dernier, les travaux du comité de relance se sont poursuivis afin de préparer la réouverture de la Station plein air

pour la saison 2015-2016. Nous sommes présentement à préparer notre dossier de demande d'aide financière au programme de « Soutien aux installations sportives et récréatives » administré par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du gouvernement du Québec. Ce programme peut aider financièrement jusqu'à 50 % des travaux admissibles. Il s'avère le seul programme pouvant financer actuellement un projet comme le nôtre et nous en connaissons les paramètres en avril prochain.

Le sous-comité « Infrastructures » piloté par M. Christian Dionne a identifié avec précision l'ensemble des travaux à effectuer ainsi que leurs coûts inhérents. Nous présenterons donc un projet de relance qui frôlera les 665 000 \$.

Ce montant se détaille de la façon suivante :

- 290 500 \$ pour la remise en état des deux remontées mécaniques (T-bars),
- 135 000 \$ pour l'achat d'un tapis roulant,
- 71 500 \$ pour la mise aux normes du chalet,
- 20 000 \$ pour l'amélioration de l'éclairage,
- 15 000 \$ pour la signalisation
- 5 000 \$ pour l'amélioration des remontées sur chambres à air.

À ces montants il faut ajouter une réserve pour imprévus de 15 %, donc 80 550 \$ ainsi que la portion des taxes (50 %) que la Station plein air ne pourra récupérer, ce montant est estimé à 46 250 \$.

Comme mentionné précédemment, la moitié de ce montant pourrait provenir d'une subvention du gouvernement du Québec, l'autre moitié proviendra du milieu par une campagne de financement à plusieurs volets. Un premier est le « Club des Milles », ce volet vise les individus, un don de 1 000 \$ est souhaité et en contrepartie le donateur reçoit un reçu aux fins d'impôt. Notre objectif pour ce volet de campagne est de 100 000 \$. La campagne « Entreprises » de son côté a un objectif de 200 000 \$, un plan de visibilité, en fonction de l'importance du don, sera proposé aux entreprises ciblées.

Le dernier volet est celui des « Activités-bénéfices » pour lequel nous visons des recettes de 50 000 \$. Déjà deux activités vous sont connues; « Le grand sapin » et l'activité « Remonte ta station ». Seulement avec ces

deux activités, 50 % de l'objectif pour cette partie de campagne est actuellement atteint. Je m'arrête ici pour le moment sur les détails de la campagne de financement, une conférence de presse de lancement est en préparation et vous aurez de plus amples renseignements dans les prochains jours.

Je vous invite à être généreux et solidaire envers l'avenir de notre Station plein air. Dans l'éventail de possibilités de dons qu'offre notre campagne de levée de fonds, vous en trouverez assurément une qui vous convient le mieux.

Tous ensemble on peut déplacer une montagne, dans ce cas-ci c'est de son avenir qu'il s'agit!

GRAVIR L'EVEREST TREIZE FOIS

C'est l'exploit réalisé par plus de 230 grimpeurs le samedi 14 février à la Station plein air. Au cumul 738 remontées ont été faites au cours de l'après-midi, l'équivalent de gravir treize fois l'Everest. L'objectif initial de financement avait été fixé à 15 000 \$. Le comité organisateur a décidé de le modifier à la hauteur de 20 000 \$. C'est finalement près de 30 000 \$ qui ont été amassés dans le cadre de l'activité.



La prochaine activité de financement populaire aura lieu le **samedi 18 avril** prochain, au chalet de la Station plein air. « Un p'tit 20 \$ pour du bon vin », reviens avec la même formule gagnante que l'an dernier, alors qu'une centaine de personnes avait participé à l'événement. Plus détails prochainement sur notre page Facebook.

Sylvain Thiboutot
Président du comité de relance



Pour nous suivre [cliquez ici](#)





OFFRE DE BÉNÉVOLAT Camp de jour 2015

Le programme du camp de jour de Saint-Pacôme qui s'échelonne sur 7 semaines est à la recherche

D'AIDES-ANIMATEURS, D'AIDES-ANIMATRICES

Tu es dynamique, tu aimes les enfants et tu souhaites donner de ton temps dans un camp de jour. Alors c'est pour toi!

Description du poste :

- Sous la supervision du coordonnateur de camp de jour, l'aide-animateur est en soutien aux animateurs du camp de jour auquel il est attribué. Il les aide dans l'encadrement, l'animation et veille à la sécurité des enfants de 5 à 12 ans.

Durée du camp de jour :

- 7 semaines, du 29 juin au 14 août 2015 (incluant une fin de semaine de formation)
- Horaire : 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi

Critères d'admissibilité :

- Être âgé d'au moins 14 ans au 29 juin 2015;
- Être étudiant au niveau secondaire;
- Avoir de l'expérience en gardiennage ou animation est un atout;
- Détenir sa carte de RCR, un atout.

MODALITÉS POUR POSTULER :

Transmettre votre lettre de présentation/motivation avant le vendredi 8 mars, 16h ;

Par la poste : Bureau municipal de Saint-Pacôme au : 27, rue Saint-Louis, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Par courriel : stpacome@bellnet.ca

Pour informations : Roxanne Carbonneau,
coordonnatrice en loisir intermunicipal,
418-852-2356 *202

Les Habitations Saint-Pacôme Résidence du Cys d'Argent

18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Téléphone : 418 852-2525



LOGEMENTS DISPONIBLES

Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- si vous prévoyez casser maison, nous pouvons prendre votre réservation et la placer en attente.

FORFAIT « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, chauffage, câble de base, entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou **téléphonez** au 418 852-2525 pour plus d'informations.

Le Conseil d'administration et la direction



**Service offert à toute la population
du Kamouraska**

Services Kam-Aide inc. a le plaisir de vous proposer un **nouveau service**.

Nettoyage de fenêtres extérieures

- Service offert en tout temps
- **Coût résidentiel** : 15,00\$ par étage
- Également disponible aux entreprises

Services Kam-Aide inc., vous simplifie la vie !

418-856-5636



BIBLIOTHÈQUE Mathilde-Massé

LIVRES USAGÉS EN LIQUIDATION

À partir du jeudi 26 février, tous les livres seront à 50 % de rabais : romans 1 \$, livres de format poche et documentaires 0,50 \$, livres pour enfants, films et cd de musique 25 ¢, et magazines 10 ¢.

26 FÉVRIER : GRANDE JOURNÉE D'OUVERTURE

Pour vous permettre de profiter pleinement de la liquidation de livres usagés, les portes de la bibliothèque seront ouvertes le jeudi 26 février de 9 h à 20 h sans interruption. Profitez-en pour emprunter des livres ou même vous abonner.

EXPOSITIONS THÉMATIQUES : NORBERT SPEHNER ET CAILLOU

Depuis janvier 2014, M. Norbert Spehner, spécialiste du roman policier et fidèle collaborateur de la Société du roman policier, publie une chronique littéraire dans le journal Le Placoteux. À partir du 3 mars, la bibliothèque sera l'hôte d'une exposition de polars correspondants à ceux présentés dans les vingt premières chroniques de M. Spehner. Ces volumes pourront être empruntés jusqu'au 25 août. Quant à l'exposition sur Caillou, le héros favori des enfants d'âge préscolaire, elle se poursuit jusqu'à la fin avril.

JOURNAL LE PACÔMIEN EN VERSION PAPIER

Vous pourrez vous procurer une version papier du journal municipal à la bibliothèque durant les heures d'ouverture. Si vous désirez recevoir une version PDF directement dans votre boîte de courriel, veuillez en informer M^{me} Yvonne Tremblay, agente de développement, à develop-stpa-come@bellnet.ca.

ÉVÉNEMENTS À SURVEILLER

Prochain échange de collections : 3 mars 2015

Exposition Infos Express portant sur les thèmes suivants : la maternité et la paternité; la ménopause, l'andropause, le vieillissement et la retraite; la vie de couple, le divorce et la séparation; la conciliation travail-famille-loisirs.

PÂQUES

Veuillez prendre note qu'à l'occasion de Pâques, la bibliothèque sera **fermée le dimanche 5 avril**.

COMMUNIQUÉ de presse



Des gens
de cœur
AIDE À DOMICILE

SIX PRÉPOSÉES D'AIDE À DOMICILE CERTIFIÉES.

La Pocatière, le 27 novembre 2014

C'est à la suite d'un apprentissage effectué en entreprise se déroulant selon la formule du compagnonnage que les six apprenties ayant participé au projet se voient reconnaître leurs compétences et deviennent ainsi détentrices d'une certification de qualification professionnelle. Services Kam-Aide compte à son actif maintenant, 4 compagnes et 22 préposées d'aide à domicile certifiées.

La direction des Services Kam-Aide est fière de présenter à toute la population du Kamouraska les six préposées d'aide à domicile ayant complété leur formation en juin dernier.

Établi au Kamouraska depuis 1993, Services Kam-Aide inc. offre des services en aide domestique professionnels et personnalisés, tout en étant soucieuse d'offrir à tous ses clients le respect de leurs besoins et habitudes en misant sur une approche humaine et chaleureuse.

Services Kam-Aide inc. est un organisme à but non lucratif subventionné par le ministère de la Santé et des Services sociaux, Services Kam-Aide inc. est reconnu au titre d'entreprise d'économie sociale depuis 1997, ce qui lui permet d'offrir à sa clientèle des services d'entretien ménager à un coût très accessible.



De gauche à droite-rangée arrière :
Louise Lavoie, Marie-Josée Anctil, Isabelle Dubé,
De gauche à droite-rangée avant :
Jessie Lavoie Pelletier, Line Benoit et Nathalie Michaud



HEURES D'OUVERTURE

Les dimanches de 10 h à 12 h et
les mardis de 18 h 30 à 20 h 30

Téléphone : 418 315-0579

OFFRE D'EMPLOI

Camp de jour 2015



La municipalité de Saint-Pacôme requiert les services d'une personne pour occuper le poste suivant :

COORDONNATEUR/COORDONNATRICE DU CAMP DE JOUR

Durée : 8 semaines (40 heures)

Début : lundi 22 juin 2015

Tâches

- Coordonner et s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble du camp de jour;
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale avec l'aide des animateurs et planifier les sorties estivales;
- Gérer le budget de fonctionnement;
- Superviser l'équipe d'animateurs;
- Animer selon les besoins;
- Établir des liens avec les parents.

Exigences

- Être âgé de 18 ans ou plus le 22 juin 2015;
- Niveau d'études : secondaire, collégiale ou universitaire;
- Être et retourner aux études à temps plein;
- Posséder de l'expérience d'intervention auprès des jeunes;
- Être capable de travailler en équipe et de gérer une équipe;
- Détenir sa carte de RCR, un atout;

La municipalité de Saint-Pacôme requiert les services de plusieurs personnes pour occuper les postes suivant :

ANIMATEURS/ANIMATRICES DES 5-12 ANS

Durée : 7 semaines

Début : lundi 29 juin

Tâches

- Animer des jeunes entre 5 et 12 ans;
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale;
- Préparer, organiser et animer les activités;
- Planifier les sorties estivales;
- Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux;
- Favoriser la prise en charge des jeunes.

Exigences

- Être âgé de 16 ans ou plus le 29 juin 2015;
- Niveau d'études : secondaire, collégiale ou universitaire;
- Posséder une certaine expérience auprès des jeunes;
- Être capable de travailler en équipe, autonome et posséder de l'entregent;
- Détenir sa carte de RCR, un atout;

MODALITÉS POUR POSTULER :

Transmettre votre curriculum vitae et une lettre de présentation **avant le vendredi 6 mars, midi** ;

Par la poste : Bureau municipal de Saint-Pacôme au : 27, rue Saint-Louis, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Par courriel : stpacome@bellnet.ca

Pour informations : Roxanne Carbonneau, coordonnatrice en loisir intermunicipal, **418-852-2356 *202**



CET HIVER, VOYAGEZ AVEC TRANS-APTE !

**POUR INFORMATION ET
RÉSERVATION : 418 856-5856**



Prenez note que notre site internet sera en fonction à partir du 1 janvier 2015 :
transapte.com

LES PROCÈS-VERBAUX en bref...

DÉCEMBRE 2014

A) ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 278 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA LIMITE DE VITESSE DANS LA CÔTE NORBERT ET LE RANG DE LA CANELLE

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que le règlement numéro 278 soit adopté et qu'en conséquence le conseil décrète ce qui suit:

AINSI... Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

- excédant 50 km/h sur le Rang de la Canelle, de l'intersection King jusqu'à la résidence portant le numéro civique 28, appartenant à Monsieur Michel Lévesque, ou tel que précisé à l'annexe A);
- excédant 70 km/h sur le même Rang de la Canelle, de la résidence portant le numéro civique 28 jusqu'à l'intersection de la route 230;
- excédant 50 km/h sur la Côte Norbert, de l'intersection de la rue Galarneau à la résidence portant le numéro civique 61, ou tel que précisé à l'annexe A);
- excédant 70 km/h sur la même Côte Norbert, de la résidence portant le numéro civique 61 jusqu'aux limites de Mont-Carmel;

B) NOMINATION DE DEUX (2) CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-PACÔME (HLM)

Il est proposé par Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Jean Santerre et M^{me} Hélène Lévesque soient nommés pour représenter les citoyens de Saint-Pacôme auprès du conseil d'administration de l'Office d'habitation de Saint-Pacôme.

C) CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront les mardis et débuteront à 20 heures :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| • Le mardi 3 mars | • Le mardi 4 août |
| • Le mardi 14 avril | • Le mardi 8 septembre |
| • Le mardi 5 mai | • Le mardi 6 octobre |
| • Le mardi 2 juin | • Le mardi 3 novembre |
| • Le mardi 7 juillet | • Le mardi 1 décembre |

D) RÉMUNÉRATION 2015

Il est proposé par Jacques Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que l'augmentation de la rémunération des élus de la Municipalité de Saint-Pacôme soit de 0 % pour l'année 2015.

En ce qui a trait au personnel, en adoptant le budget le 18 décembre, les élus ont aussi décidé de respecter le rattrapage prévu par le passé, tout en maintenant, au niveau de 2014, les salaires des employés en 2015.

E) AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT AU COMPTE OPÉRATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à faire parvenir une demande d'augmentation de la marge de crédit de la Municipalité de Saint-Pacôme auprès de la caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière de cinq cent mille (500 000,00 \$) à sept cent cinquante mille dollars (750 000,00 \$) et que la marge demeure aux fins d'assumer les charges d'opérations de la Municipalité de Saint-Pacôme. Les signataires de cette demande seront la mairesse, Nathalie Lévesque et le directeur général, Bernard Dérapas.

F) DÉSIGNATION DES INSPECTEURS EN ENVIRONNEMENT ET EN BÂTIMENT POUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Il est proposé par Jacques Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M^{me} Hélène Lévesque à titre d'inspecteur attitré et de nommer Messieurs Gilles Plourde et Donald Guy à titre d'inspecteurs suppléants pour la Municipalité de Saint-Pacôme.

JANVIER 2015

A) PROGRAMME DE TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2010-3 REDDITION FINALE

Il est proposé par Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

B) DEMANDE À LA MRC POUR L'ÉQUILIBRATION DU RÔLE TRIENNAL DE L'ÉVALUATION (2016-2017-2018)

Il est proposé par Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme demande à la MRC de Kamouraska de mandater la firme Servitech, évaluateurs agréés, afin qu'il soit procédé, au dépôt de septembre 2015, à l'équilibration du rôle d'évaluation de la Municipalité pour le prochain cycle triennal, soit pour les années 2016, 2017 et 2018, tel que recommandé par ladite firme ainsi qu'à la modernisation de son rôle d'évaluation.

C) DEMANDE DE PRIX POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE

À la suite de l'analyse des deux soumissions reçues, il est proposé par Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'entretien du réseau d'éclairage de la Municipalité de Saint-Pacôme pour l'année 2015 à Votre docteur électrique inc..



LE DOCTEUR ALBERT ROYER

Le premier à capturer un saumoneau dans la rivière Ouelle

Ce dernier naquit à Saint-Pacôme en 1905. Il était le fils de Pierre Royer, marchand général. Ce dernier s'était installé dans cette paroisse en 1899. Il arrivait des États-Unis comme de nombreux autres Canadiens français qui s'y étaient temporairement exilés en quête de travail et qui, avec leur petit magot, revenaient au pays des ancêtres.

Albert Royer fit son cours classique au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et ses études médicales à l'Université Laval de Québec. En 1934, il revenait pratiquer dans son patelin, son "village charmant" comme il l'appelait. Il y exerça son art pendant toute sa vie, avec un grand dévouement et tout son coeur.

Il fut sans contredit un citoyen modèle. Il aimait ses concitoyens et sa "petite patrie". Il remplit à peu près toutes les fonctions possibles au sein de sa paroisse. Ardent nationaliste, il fut la tête dirigeante, même souvent inconnue, de nombreux mouvements canadiens-français. Grand catholique, il appuya avec fierté et distinction les prêtres de la cure paroissiale. Il me semble le voir au chœur de chant entonner *L'Ego sum resurrectio et vita* lors de funérailles paroissiales.



Le docteur Royer dans son bureau en 1957

Lorsqu'il revient à Saint-Pacôme, en 1934, c'est la période de crise économique. C'est d'autant plus difficile que les moulins à scie sont fermés à la suite de la faillite des Power. Il pratique cependant sa profession avec coeur et énergie et c'est un grand réconfort pour lui de réaliser à quel

point ses concitoyens lui font confiance. Mais c'est une médecine de pauvres qu'il pratique et les distances sont considérables, en particulier l'hiver où les chemins sont fermés aux automobiles. Appelé pour un accouchement à Rivière-Manie, il ne revient à son bureau qu'après trois ou quatre jours car il a dû s'arrêter dans d'autres paroisses afin de soigner des malades. Il fait de tout: accouchements, gripes, soins de blessures diverses, extractions dentaires, etc. C'est un peu la polyvalence avant son temps. Il met au monde des milliers d'enfants et souvent dans des situations difficiles et avec des moyens plus que rudimentaires. Comme il l'affirmait lui-même: «Il fallait non seulement avoir un coeur ardent et une bonne compréhension mais être aussi capable de faire ce rapprochement entre les malades et le médecin sur une base humanitaire et sincère.»

Heureusement, la construction de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, en 1960, changea bien des mentalités et surtout la pratique médicale. Jusqu'à la dernière minute, soit bien après ses quatre-vingts ans, il continua cependant de prodiguer des soins attentifs à notre population. Sa réussite médicale fut sans aucun doute basée sur le don de sa personne et son esprit de travail. Ce fut véritablement un médecin de campagne au sens complet du terme. Il ne faut pas oublier cependant qu'il a toujours été admirablement appuyé par son épouse dévouée qui savait réconforter les patients avant l'arrivée de son mari. Comme nous disait mon père avec son expression du terroir: "Quelle épouse dépareillée!"

Albert Royer était aussi un sportif hors de l'ordinaire. Issu d'une famille où le sport était à l'honneur, il fut un adepte d'à peu près toutes les disciplines et surtout, fait important, il excellait dans tout, que ce soit au hockey, au baseball ou au golf. D'ailleurs, les citoyens reconnaissants instituèrent en son nom la Loto-Royer et le Centre communautaire Albert-Royer.

Et que dire de la chasse et de la pêche? Membre du club Lac Chaudière, il tuait son "buck" presque annuellement. C'est aussi lui qui le premier captura un saumoneau dans la rivière Ouelle. Il s'empressa alors de se rendre à l'École supérieure des Pêcheries de La Pocatière pour le faire identifier avec certitude.

Suite



C'était en effet le retour du saumon après l'arrêt de la drave et la destruction des écluses des Power. En 1967, il devenait le premier président de l'A.C.P.K. et il continua toujours de collaborer avec nous. Vous me direz peut-être qu'il ne devait pas avoir le temps de pratiquer sa médecine. Bien au contraire, comme il aimait le souligner, la pratique de ces sports le tenait en forme et il n'oubliait jamais la santé de ses coparoissiens.

En 1940, vu les difficultés économiques vécues à Saint-Pacôme, il se joint à messieurs d'Anjou et Dumont et fonde la manufacture des produits en bois. Pour ce faire, il achète les anciennes constructions des Power, situées sur le terrain de golf actuel et réaménage le tout en vue de la production de jouets et de meubles de cuisine. Malheureusement, deux incendies consécutifs eurent raison de cette industrie naissante. En 1960, c'était la fermeture définitive mais le docteur Royer avait vu juste car il avait créé une nouvelle industrie dans sa paroisse natale et produit quand même un certain nombre d'emplois. En cela, il avait répondu aux désirs d'un citoyen émérite de Saint-Pacôme, monsieur Alphonse Lajoie, qui n'hésitait pas à affirmer: «Si vous voulez des industries chez nous, il importe de s'en occuper et même d'en fabriquer.»

Puisse Saint-Pacôme être capable dans l'avenir de produire de plus en plus d'hommes de ce calibre pour qui les mots famille, religion et patrie étaient sacrés.

Extrait du livre:

D^r Réginald Grand'Maison

Saint-Pacôme "Ce dont je me souviens"



HOMMAGE à René Bélanger



En début d'année, nous avons avec tristesse le décès de M. René Bélanger qui fut agent de développement local dans notre municipalité du 29 mai 2003 au 4 septembre 2009. Dans cette première publication de l'année 2015 du Pacômien, la municipalité de Saint-Pacôme tenait à rendre hommage à cet homme qui a mis tout son professionnalisme au service de notre communauté.

Homme d'une grande rigueur, d'une disponibilité sans limites avec le souci du travail bien fait, il était apprécié autant par la population, les bénévoles, les membres du personnel que les élus municipaux. René a laissé un souvenir impérissable de son passage parmi nous. Encore aujourd'hui, il est une référence pour les agents de développement locaux au Kamouraska en plus d'être une source d'inspiration pour bien des gens qui l'ont côtoyé.

Au revoir René et merci pour tout!



CRÉATION d'un comité environnement à Saint-Pacôme

La municipalité de Saint-Pacôme a la chance d'avoir un environnement exceptionnel : un couvert forestier qui ferait rêver bien des villages, une rivière tantôt tranquille, tantôt bouillonnante en plein cœur du village, des champs fertiles et des paysages exceptionnels. La municipalité a investi dans l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup et nos déchets organiques seront récupérés en gaz naturel pour le camionnage lourd et en digestat (compost).

Par ailleurs, la municipalité est confrontée avec des problèmes environnementaux liés à la qualité de l'air, à la présence de manganèse dans l'eau ou encore au déracinement de certains arbres. Les changements climatiques ont déjà un impact sur nos activités extérieures, que ce soit la pêche au saumon, le golf ou le ski.

Voilà certains des sujets sur lequel on réfléchira au futur comité environnement de Saint-Pacôme, qui devrait commencer ses activités d'ici quelques semaines. L'approche du comité est de s'occuper autant de la mise en valeur de la municipalité que des problèmes qui demandent solution.

Je suis convaincue que nous, les gens de Saint-Pacôme, voulons protéger cet environnement et le mettre en valeur, sans nécessairement avoir tous les outils pour le faire. En créant un comité environnement, nous pourrions trouver ensemble des solutions. La mise en place d'un tel comité fait partie des actions proposées par le plan d'action (2015-2020) de la municipalité.

N'hésitez pas à vous joindre au comité (nous sommes présentement trois), que vous connaissiez bien ces sujets ou non. La diversité des opinions et des connaissances est une excellente façon de trouver des solutions.

ÇA VOUS INTÉRESSE ? VOUS VOULEZ EN PARLER AVANT DE VOUS ENGAGER À UNE RENCONTRE PAR MOIS POUR DISCUTER ENVIRONNEMENT ? Laissez vos coordonnées à Yvonne, à la municipalité (**418 852.2356 poste 206**) ou encore avec moi par courriel (ckimc21@gmail.com); je me ferai un plaisir d'en discuter avec vous.

Kim Cornelissen

Résidente et membre du comité de développement de Saint-Pacôme

Consultante en développement régional et liens avec les pays nordiques

MOT du cercle de Fermières

Comme vous avez pu le remarquer sur la liste des partenaires de l'affiche de **Remonte ta station**, les Cercles de Fermières du Québec ont changé de logo pour leur 100^e anniversaire.



Voici la symbolique :

- La lettre Q représente le Québec avec, au centre, une femme en action. Le cercle ouvert démontre que l'Association est prête à accueillir toutes les femmes qui le désirent.

Les formes de 3 couleurs représentent :

- **Rouge** : l'éducation, la formation, le développement personnel;
- **Jaune** : le maintien des traditions culturelles et artisanales ainsi que le bénévolat et l'entraide;
- **Vert** : le rôle de la femme comme compagne, mère et éducatrice.
- Le blanc représente la recherche de l'authenticité et de la vérité qui est à la base de la philosophie de l'Association.

Le **22 février** prochain, nous soulignerons la création de notre Charte (1968). Pour cette occasion, plusieurs Cercles du Kamouraska se réuniront à la Bibliothèque municipale. Nous y commencerons la réalisation de Tricots graffitis qui serviront lors d'une activité spéciale tenue du 20 au 30 avril prochain pour les 100 ans des Cercles.

Le **11 mars** lors de notre réunion mensuelle, nous organisons pour les membres Fermières, un souper communautaire afin de souligner la Journée de la Femme.

Il y a toujours des ateliers d'organisés les lundis en après-midi au Centre municipal. Voici les ateliers pour les prochaines semaines.

- **9 février** : Coutures cachées
- **16 février** : Confection de boutonnieres et pose des boutons
- **23 février** : Finition de pièces de tricot et de tissage
- **1^{ère} semaine de mars** : Activité avec des enfants, journée à déterminer
- **9 mars** : Chemin de table : crochet filet.
- **16 mars** : finition du pyjama et de la poupée
- **23 mars** : étui pour broches et crochets

Nous invitons toute la population à se joindre à nous pour participer aux différents ateliers ou pour devenir membres .

Pour toutes informations concernant les ateliers ou l'adhésion à l'Association , communiquez avec :

Madame Marie Parent (**418-852-1697**) ou
Madame Jocelyne D. Pelletier (**418-852-2119**).

CLUB de compétition

DE L'OR ET DE L'ARGENT POUR LE CLUB DE COMPÉTITION DE
SKI ALPIN CÔTE DES CHATS

Saint-Pacôme – Le samedi 10 janvier 2015



C'est le samedi 10 janvier dernier, au Mont-Original près du Lac Etchemin, que les huit jeunes du Club de compétition Côte des Chats ont débuté la saison 2014-2015 du Circuit Rive-Sud Desjardins en remportant quatre médailles.

Léa-Rose Lizotte de Saint-Pacôme s'est mérité une médaille d'argent chez les U8 ainsi qu'Éliane Jalbert de Saint-Pacôme chez les U12 et William Jalbert de Saint-Pacôme chez les U16. Jérémy Saucier de La Pocatière a récolté la médaille d'or chez les U18.

À noter également les performances de Gabriel Bélanger de Saint-Roch-des-Aulnaies chez les U10, Juliette Neron de La Pocatière qui s'est mérité une 7^e place chez les U8, Raphaël Thériault de Saint-Philippe-de-Néri qui a terminé 9^e chez les U10 et Anthony Saucier de La Pocatière qui s'est classé 4^e chez les U16.

Même si la Station Plein Air Saint-Pacôme est fermée cet hiver, les huit athlètes du Club de compétition Côte des Chats n'ont pas voulu abandonner la compétition et s'entraînent depuis le temps des Fêtes à l'extérieur de la région afin de rester dans la course. C'est donc avec fierté qu'ils représentent l'équipe de Saint-Pacôme parmi les 174 coureurs du Circuit Rive-Sud Desjardins.

Avec ses quatre médailles, le Club de compétition Côte des Chats est présentement 1^{er} au classement cumulatif des clubs devant le Massif du Sud, le Mont Adstock, Ski Beauce et Mont-Original. La prochaine compétition du Circuit Rive-Sud Desjardins aura lieu le samedi 24 janvier prochain au Massif du Sud.

SOURCE :

Manuella Lévesque

Parent bénévole et responsable des communications
Club de compétition Côte des Chats de Saint-Pacôme

Tél. : **418 498-3174**

Courriel : bruno.manuella@videotron.ca

URGENCE Municipalité



En cas d'urgence concernant les travaux publics ou les réseaux d'aqueduc et d'égouts, composez le **418 714-4725** ou le **418 714-1426** quelqu'un vous répondra.



Pour toutes urgences touchées par les services de santé, d'incendies ou de police, le **9-1-1** demeure toujours l'option!

La Boîte Fraîcheur
Tout cru, tout frais !

**Fruits et légumes abordables et de qualité,
un geste de solidarité !**

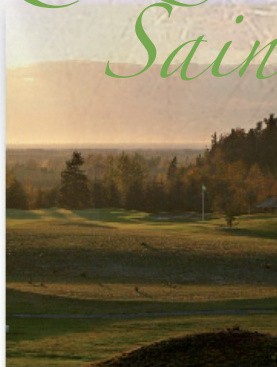
Des fruits et légumes frais,
à juste prix, livrés près de chez vous.

Des produits de première qualité à acheter sur une base volontaire tous les 15 jours.

Pour commander, communiquez avec le point de chute le plus près de chez vous ou rendez-vous sur notre site transactionnel. Retrouvez la liste des points de chute dans la section « À propos » de notre page Facebook, ou communiquez directement avec nous par téléphone.

Téléphone : 418 371-1820 Site transactionnel : laboitefraicheur.com
Courriel : info@laboitefraicheur.com Facebook : /LaBoiteFraicheur

Rêvez Saint-Pacôme



Cartes sans texte et de format 5x7.
1 \$ l'unité ou **10 \$ pour 12 cartes assorties**
(3 de chaque modèles).

Les personnes intéressées peuvent se les procurer
aux endroits suivants :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME
ÉPICERIE GILBERT-ROYER
QUINCAILLERIE R. PELLETIER
COMPTOIR DE VIANDE GASTON DUBÉ
AUBERGE COMME AU PREMIER JOUR

Pour information, veuillez contacter
Yvonne Tremblay, agente de développement
au **418 852-2356, poste 206.**

*** Malgré les efforts, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être
glissées dans cette édition; nous nous en excusons! *** De plus, certains
textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.

Café Jasette Printemps 2015



Toutes les rencontres ont lieu le lundi à 9h30
au Centre municipal de Saint-Pacôme au 27, rue St-Louis

9 mars

SERVICES KAM-AIDE INC.

animé par Josée Lévesque, directrice générale

Fondé il y a plus de 20 ans,
l'organisme contribue au maintien à domicile
des personnes vivant une incapacité
temporaire ou permanente
en mettant à leur disposition
des services d'aide domestique

13 avril

BIENVENUE AUX ÉRABLIÈRES BLAIS

animé par Pierre-Paul et Ginette Blais

Le printemps annonce inmanquablement
le temps des sucres. Pierre-Paul et Ginette
vous invitent à venir vous sucrer le bec
à leur cabane à sucre tout en jasant!
(départ du Centre municipal de Saint-Pacôme)

Inscription obligatoire

auprès de la Municipalité de Saint-Pacôme
Tél. 418-852-2356, poste 206

On vous attend!

